

Bulletin d'information sur les nouveaux frais de cotisation

Le 1er janvier 2024, les nouveaux frais de cotisation de 35 CHF par membre de la fédération, adoptés lors de l'assemblée générale d'avril 2023, ont été introduits. Sur la base de l'ancien franc de solidarité de 1 CHF par membre, auquel près de 40 000 membres étaient inscrit-e-s chaque année, la fédération s'attendait à des recettes supplémentaires de 1 à 1,2 million.

Jusqu'à présent, environ 15 000 membres ont été déclarés à la mi-mars. Ce nombre est nettement inférieur aux prévisions de la fédération et correspond à des recettes supplémentaires d'environ 500 000 CHF.

Ces recettes sont également bien inférieures aux recettes supplémentaires attendues.

Jusqu'à présent, les disciplines sportives devaient payer une contribution dite de couverture pour l'utilisation des bureaux, de l'infrastructure informatique, des services financiers, de la communication, de la gestion de la fédération, etc. A l'avenir, les disciplines sportives seront dispensées de cette contribution de couverture d'un montant de CHF 300'000.

Pour la natation, il s'agit de CHF 115'000, la formation de 50'000, Diving de 15'000, l'Artistic Swimming de 60'000, le waterpolo de 60'000.

Les différentes disciplines sportives et la formation utiliseront ces fonds de la manière suivante :

Natation CHF 115'000.-

- Charges supplémentaires (CM, CE, JO) et compensation du renchérissement pour le sport de performance Elite (39%) 45'000.
- Compensation du renchérissement pour le sport de performance de la relève (30%) 35'000.-
- Projets d'infrastructure pour les clubs, sur demande (17%) 20'000.-
- Doublement des indemnités journalières pour les clubs qui mettent leurs entraîneurs à disposition de la fédération à la journée. (13%) 15'000.-

Total CHF 115'000.-

Waterpolo CHF 60'000.-

- Renforcement des activités de développement du secteur de la jeunesse, tant au niveau régional qu'au niveau national
- Développement d'un nouveau système d'information pour la gestion des matchs.
- Définition d'actions marketing pour le sponsoring du waterpolo au sein de la communauté du sport suisse.

Total CHF 60'000.-

Artistic Swimming CHF 60'000.-

- Support de la compétition cible supplémentaire CM Pérou 20'000.-
 - Camps d'entraînement 25'000.-
 - Encadrement supplémentaire (mental, physio, nutrition) 7'500.-
 - Financement de l'informatique (programme des juges) et de la technique (audio) 7'500.-
- Total CHF 60'000.-**

Diving CHF 15'000.-

- Financement partiel des frais de juges lors de compétitions internationales (CE/CM) CHF 6'000.
 - Financement partiel des frais liés aux championnats nationaux CHF 4'000.-
 - Mesures de soutien / d'intégration High Diving CHF 5'000.-
- Total CHF 15'000.-**

Formation CHF 50'000.-

- Financement partiel du poste sport populaire/inclusion 30'000. (Disposition de Swiss Olympic)
 - Compensation de la suppression de la contribution des techniciens 20'000.-
- Total CHF 50'000.-**

Fédération / Secrétariat CHF 200'000.-

- Financement du poste indispensable responsable des finances (50%) 50'000.-
 - Financement du poste d'éthique et de conseil aux clubs (80%) 70'000.-
 - Financement conseil juridique 15'000.-
 - Augmentation des coûts de location 35'000.-
 - Communication/ marketing 20'000.-
 - Compensation cotisation des membres/franc de solidarité 10'000.-
- Total CHF 200'000.-**

Le soutien aux associations régionales (prévu à hauteur d'environ 200'000.-), pour les clubs en difficulté ainsi que la constitution nécessaire prévue d'autres fonds propres ne peuvent pas avoir lieu actuellement. De même, la prise en charge/l'organisation de grands événements (Championnats d'Europe juniors de plongeon ou d'Artistic Swimming, Championnats d'Europe juniors Open Water, etc.) ne peuvent actuellement pas être poursuivies en raison du manque de moyens financiers.